

Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51  crs@volleyidf.org

Cachan le, mercredi 10 juin 2026

Saison sportive : 2025/2026

Sanctions Terrain

Compétition	N° du match et Date	Nom et Prénom	Fonction	Club	Sanction Terrain
Championnat Pré-national Senior M	PMAR088 du 23/05/2026	M. THOMAS NICOLAS	Joueur	USM. GAGNY VOLLEY	Carton Jaune
Championnat Pré-national Senior M	PMBR086 du 24/05/2026	M. PAPAL LYHIAM	Joueur	TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB	Carton Jaune
Championnat Pré-national Senior M	PMBR087 du 24/05/2026	M. EL ABIAD ABDULRAHMAN	Joueur	PARIS AMICALE CAMOU	Carton Jaune
Championnat Régional 1 Senior F	1FBR090 du 24/05/2026	Mme BRIAIS PAULINE	Joueuse (Capitaine)	ASS AMICALE SPORTIVE FRESNES	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior F	2FCR088 du 24/05/2026	Mme GUILBAUT LANA	Joueuse (Capitaine)	CSM PUTEAUX	Carton Jaune

❖ Conformément à l'article 24.2 du RGES : Pour qu'une réclamation de sanction de Terrain soit reconnue valable sur la forme il faut :

- Qu'elle soit confirmée auprès de la Commission Sportive référente, par courriel avec AR, dans les quarante-huit heures (48h) qui suit la rencontre concernée.
- Que cette confirmation soit effectuée par l'intéressé ou son représentant légal.
- Que cette confirmation comporte une argumentation motivée pouvant permettre à la Commission de Discipline concernée d'envisager l'étude de la réclamation.

Seule la réclamation de sanction de Terrain reconnue valable sur la forme peut être étudiée sur le fond par la commission de discipline concernée.

Championnat régional 1 senior féminin

Poule B :

- Dossier n°77 : 1FBR089 - VINCENNES VOLLEY CLUB 2 / SPORTING CLUB PARIS VOLLEY 2 du samedi 23/05/2026 :
 - L'équipe **SPORTING CLUB PARIS VOLLEY 2** était incomplète à l'heure officielle du début du match.

Championnat régional « Jeunes »

Championnat Régional « Or » M18 Féminin :

- Dossier n°78 : FOR041 - PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL / VINCENNES VOLLEY CLUB du samedi 23/05/2026 :
 - L'équipe **VINCENNES VOLLEY CLUB** ne s'est pas déplacée.

Championnat Régional « Or » M18 Masculin :

- Dossier n°79 : MOR042 - **PUC VOLLEY-BALL 1** / VINCENNES VOLLEY CLUB du samedi 23/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier au lieu d'une FDME.
- Dossier n°80 : MOR042 - **PUC VOLLEY-BALL 1** / VINCENNES VOLLEY CLUB du samedi 23/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier au lieu d'une FDME.

Championnat Régional « Bronze » M18 Masculin :

- Dossier n°81 : MOR043 - **PORTES DE L'ESSONNE VOLLEY-BALL 1** / VESINET STADE ST-GERMANOIS VB 1 du samedi 23/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier au lieu d'une FDME.

❖ Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.